

Avis du Forum jeunesse de l'île de Montréal sur le projet de politique Pour une participation égalitaire des hommes et des femmes à la vie de Montréal

La Ville de Montréal, par l'élaboration d'une politique d'égalité, reconnaît qu'elle a un rôle crucial à jouer dans ce dossier. Le Forum jeunesse de l'île de Montréal (FJÎM) salue l'initiative de la Ville et l'encourage à aller au-delà des mesures et des programmes en vigueur. Interpellés par cette question, les membres du Forum jeunesse présentent, dans cet avis, les résultats de leurs réflexions autour des axes de la gouvernance, de la Ville comme employeur et des services aux citoyennes.

Le **Forum jeunesse de l'île de Montréal** est un organisme de concertation de la **Conférence régionale des élus de Montréal (CRÉ)**, représentant plus de 500 groupes jeunesse de la région. Ses 26 membres élus proviennent des milieux étudiant, socioéconomique, sociocommunautaire, des arts et de la culture, de l'environnement ainsi que des sports et loisirs. Il coordonne des projets et défend les intérêts des jeunes âgés de 12 à 30 ans. Le FJÎM inscrit son action politique dans un cadre non partisan.

I - La gouvernance : la participation des jeunes femmes à la vie politique

Le phénomène est connu, les femmes ne sont pas suffisamment représentées dans le milieu de la politique municipale. Comme en fait d'ailleurs état le projet de politique, elles comptent pour 35,2 % des élus aux élections de 2005.

À ce même scrutin, seulement deux femmes de moins de 35 ans ont été élues. Les membres du Forum jeunesse sont préoccupés par cette réalité et croient que la Ville doit se questionner sur les motifs de la sous-représentation des jeunes femmes dans ses instances, entreprendre des actions concrètes qui susciteront l'intérêt des jeunes femmes envers la politique municipale et surtout développer des mesures pour qu'elles y trouvent leur place. Le FJÎM souhaite également que les partis s'engagent à atteindre la parité dans les candidatures et qu'ils entreprennent des démarches en ce sens pour les élections de 2009.

Les membres du Forum jeunesse soulèvent quelques obstacles à l'implication des femmes à l'échelle municipale :

- La méconnaissance de la réalité politique ;
- Le manque d'intérêt des jeunes femmes et de l'ensemble des jeunes pour la politique municipale. Seulement 20 % à 30 % des jeunes âgés de 18 à 30 ans ont voté aux élections de 2005 ¹;
- L'insuffisance de mesures favorisant la conciliation travail-famille-études ;
- Les coûts reliés à la mise en candidature

Recommandations

Afin de surmonter ces obstacles, le FJÎM propose à la Ville de mettre en œuvre les recommandations suivantes :

1. Que la Ville, en partenariat avec des organismes du milieu, effectue un travail d'information auprès des jeunes femmes sur les réalités de la politique active, par exemple, sur les étapes et les procédures pour poser une candidature, etc.
2. Que la Ville apporte des mesures concrètes pour favoriser l'augmentation du niveau d'intérêt, du taux de participation aux élections et des candidatures des jeunes femmes au niveau municipal, par exemple, en menant une campagne d'information afin de les sensibiliser à l'importance des décisions prises par les organismes municipaux et aux impacts qu'elles ont sur leur vie.
3. Que la Ville soutienne des projets et des organisations qui outillent les jeunes femmes à la pratique de la vie associative et démocratique.
4. Que la Ville crée un Fonds ou une Fondation pour supporter financièrement la première mise en candidature des jeunes femmes.
5. Que la Ville mette en place des mesures aidantes et incitatives pour favoriser la participation des jeunes femmes aux instances décisionnelles, par exemple, en offrant des services de garde aux séances du conseil municipal, durant la campagne électorale, etc.

¹ Blais A., Dostie-Goulet E., Fournier P., Gidengil E. *Étude sur la participation électorale des jeunes Montréalais*, Université de Montréal, 2007, p.7.

II - La Ville comme employeur : les jeunes femmes dans la fonction publique municipale

Dans le contexte actuel, le renouvellement de l'administration municipale est un défi de taille que doit relever la Ville. Cette situation fait appel à sa capacité d'accomplir avec succès le transfert des connaissances et des compétences, d'attirer les jeunes femmes dans la fonction publique, de les maintenir en poste, et surtout de leur offrir des conditions de travail adaptées à leur réalité.

Cette réalité est marquée par des emplois non permanents pour une grande proportion de jeunes femmes, par leur sous-représentation dans les métiers non traditionnels et les postes de cadres et enfin, par une préoccupation particulière à conjuguer les différentes facettes de leur vie que sont les études, le travail, l'implication sociale ou la famille. À ce chapitre, les membres du Forum jeunesse incitent la Ville à porter une attention particulière aux jeunes mères monoparentales.

Recommandations

Dans le dossier de la Ville comme employeur, le FJÎM propose :

1. Que la Ville favorise la conciliation travail-famille-études et que les mesures qui y sont reliées encouragent à la fois les jeunes femmes et les jeunes hommes à s'en prévaloir. À ce titre, que la Ville mette en place des horaires flexibles et des services de garde en milieu de travail.
2. Que la Ville mène une campagne de promotion auprès des jeunes femmes afin de leur faire connaître les possibilités de carrière dans la fonction publique municipale. Que cette campagne soit accompagnée d'un programme de stages visant les jeunes filles du secondaire et du collégial.
3. Que la Ville favorise l'embauche des jeunes femmes dans les secteurs non traditionnels par la mise en place de mesures incitatives, telles que des stages en milieu de travail, une campagne de recrutement pour faire connaître et valoriser ces métiers, à l'image de la campagne menée par la STM et l'établissement de partenariats avec des acteurs du domaine de l'éducation.
4. Que la Ville facilite le parcours de carrière des jeunes femmes afin qu'elles puissent accéder à des postes de cadres, par des activités de mentorat et en leur donnant accès à des programmes de formation continue.
5. Que la Ville mette en œuvre des mesures pour que les jeunes femmes accèdent à des postes permanents.

III - Les services aux citoyennes : les besoins spécifiques des jeunes femmes

Dans son projet de politique, la Ville reconnaît que les hommes et les femmes ont des besoins et des attentes spécifiques au niveau de la demande de services. Afin de connaître ces spécificités, la Ville propose d'utiliser l'analyse différenciée selon le sexe. En accord avec cette proposition, les membres du Forum jeunesse se penchent plus particulièrement sur l'offre de service en sport et loisir et en transport.

En premier lieu, le FJÎM note, comme plusieurs organismes, que les services publics de sport ne rejoignent pas les jeunes filles et qu'il s'agit d'un phénomène qui se retrouve dans l'ensemble du Québec. Plus précisément, parmi les jeunes âgés de 12 à 21 ans, nous observons deux fois plus de filles inactives que de garçons inactifs. En effet, tandis que les adolescents pratiquent neuf heures de sport par semaine, les adolescentes n'y consacrent que quatre heures.² Par l'adaptation de son offre aux besoins des jeunes filles, la Ville peut contribuer à favoriser la pratique du sport.

Deuxièmement, le transport est une préoccupation constante pour les jeunes femmes qui présentent de nombreux besoins en mobilité, que ce soit pour les activités de loisir, les études, le travail ou la vie associative, les jeunes Montréalaises utilisent principalement le transport actif et le transport en commun. Le FJÎM invite la Ville à tenir compte de ces particularités dans la planification de ses services de transport.³

Recommandations

Pour l'ensemble des services de la Ville, le FJÎM recommande :

1. Que la Ville opte pour l'analyse différenciée selon le sexe afin de déterminer les besoins spécifiques des femmes et qu'elle adapte l'ensemble de ses services en fonction des résultats obtenus.

Dans le domaine des sports et loisirs :

2. Que la Ville intègre les jeunes filles aux processus de définition et d'organisation des programmes et des activités afin de pallier aux lacunes des services publics de sport et loisir.
3. Que la Ville propose des horaires souples et des services de garde dans ses infrastructures de sport et de loisir afin de tenir compte de la réalité des femmes et des hommes dans leur effort de conciliation des études, du travail et de la famille.

² Dugal, S. *Les filles c'est pas pareil! Rapport sur la problématique des jeunes filles et la pratique de l'activité physique*, Kino-Québec.

³ Pour connaître plus en détail les positions des jeunes sur le transport, nous vous invitons à consulter le mémoire du FJÎM sur le Plan de transport de la Ville de Montréal.

4. Que la Ville développe une offre de service en sport et loisir pour les jeunes âgés de 18 à 30 ans.
5. Que la Ville propose des activités pour les jeunes avec des horaires flexibles qui tiennent compte de leur mobilité.
6. Que la Ville fasse la promotion de ses services auprès des jeunes femmes et qu'elle en favorise l'accès.
7. Que la Ville accorde un soutien financier supplémentaire aux arrondissements et aux OBNL afin que des mesures concrètes soient mises en place pour l'adaptation de leur offre de service.

En ce qui concerne le transport, le FJÎM propose :

8. Que la Ville tienne compte des préoccupations sociales reliées au transport. À titre d'exemple, que les horaires du transport en commun soient plus flexibles et adaptés aux besoins spécifiques des jeunes femmes et de l'ensemble des jeunes qui ont souvent des horaires atypiques.
9. Que le transport en commun soit accessible aux jeunes femmes et jeunes hommes avec enfants en bas âge et qui se déplacent avec des poussettes, et que la Ville mène une campagne de sensibilisation auprès de son personnel et des usagers du transport collectif.
10. Que la Ville propose des mesures concrètes pour assurer la sécurité des femmes dans leurs déplacements, par exemple, aménager des pistes cyclables éclairées.

De manière générale, le Forum jeunesse encourage la Ville à mettre en œuvre des mesures concrètes avec des échéanciers précis pour favoriser l'égalité des femmes et des hommes. Plus précisément, il invite la Ville à tenir compte de la relève dans le renouvellement de la fonction publique et de la sphère politique. Il est évident que les jeunes femmes ont un rôle à y jouer et qu'il s'agit de créer les conditions gagnantes pour qu'elles puissent y prendre leur place. Enfin, le FJÎM encourage la Ville à adapter son offre de services aux besoins spécifiques des jeunes femmes.